

Le CSASD du mercredi 28 juin est présidé par notre DASEN, M Sébille

La FNEC FP FO est représentée par Léa Bricard et Jean Pierre Simoulin

MESURES DE CARTE SCOLAIRE RENTREE **1er degré 2023**

1. Ouvertures :

- Montataire Joliot Curie Elem +1
- Longueil Ste Marie maternelle Ferré +1
- Mesnil en Thelle Elem +1
- Bornel Elem Fosseuse +1
- Chaumont en Vexin maternelle Blondeau +1
- Choisy au Bac maternelle centre +1
- Ribecourt Dreslincourt Elem Michel +1

2. Fermeture :

- Bornel Elémentaire Van Gogh

3. Abandons :

- Abandon du retrait à St Aubin en Bray
- Abandon du retrait à l'école primaire de Villers St Barthélémy
- Abandon du retrait à l'école d'application P. Bert de Beauvais

4. Implantation à l'école Jaurès de Montataire d'un poste maternelle et non élémentaire

5. Lieux et niveaux de retraits :

- RPI-10 Antilly/Betz/ Bargny : retrait à Betz en élémentaire
- RPI-42 Enencourt Léage/ Trie la Ville: retrait à Enencourt Léage en maternelle
- RPI-17 Baboeuf/ Béhéricourt/ Grandru : retrait à Baboeuf en maternelle
- RPI-155 Beaurain Les Noyon/ Bussy/ Catigny/ Genvry/ Sermaize : retrait à Genvry en maternelle

EVOLUTION DU RESEAU SCOLAIRE **RENTREE 2023**

Adaptation du réseau scolaire :

Circonscription d'Auneuil :

6. RPI-42 : Enencourt Léage/ Trie la Ville : fermeture de l'école d'Enencourt Léage, la commune de Trie Château intègre le RPI-42.

Circonscription de Beauvais sud :

**La FNEC FP FORCE OUVRIERE a voté CONTRE la carte scolaire :
pas assez d'ouvertures de classes et effectifs trop chargés**

7. Ecole élémentaire Foëx de Beauvais : fermeture de l'école
8. Ecole élémentaire Pagnol à Beauvais : transfert d'un support à l'école maternelle Pagnol
9. Transformation du poste d'Enseignant Référent aux Usages Numériques en poste de CPC

Circonscription de Compiègne :

10. Compiègne : fusion de l'école maternelle Faroux 2 et de l'école élémentaire Faroux B en attente de la délibération de la commune, nous avons un courrier du 13 avril 2023 indiquant que le prochain CM du 5/07/23 prendra acte de cette fusion

Circonscription de Clermont :

11. Breuil le Vert : Fusion de l'école primaire de Cannettecourt et l'école primaire Olympe de Gouges, à présent sur l'école primaire Olympe de Gouges : il y a une décharge de direction à 0.5, 2 classes maternelles et 8 classes élémentaires.

Circonscription de Creil :

12. Creil : fusion de l'école maternelle M. Philippe et de l'école élémentaire M. Philippe en attente des avis des conseils d'école et de la délibération communale.

Circonscription de Crépy en Valois :

13. RPI-73 Cuvergnon/ La Villeneuve Sous Thury/ Thury en Valois et RPI-15 Autheuil en Valois/ Boursonne et Ivors : fermeture du RPI-73 et RPI-15 et création d'un regroupement pédagogique concentré à Cuvergnon avec 6 classes. La commune de Thury en Valois devient une commune isolée avec une école à 2 classes.
14. RPI-5 Acy en Multien/ Rosoy en Multien : création d'une direction unique.

Circonscription de Margny Lès Compiègne :

15. Thourotte : fusion des écoles maternelle et élémentaire Le Martelois, l'école primaire le Martelois a une décharge de direction de 0.33, 3 classes maternelles et 3 classes élémentaires.
16. Margny Lès Compiègne : l'école maternelle Herriot devient une école primaire suite à la transformation d'un support maternelle en élémentaire.

Circonscription de Nogent sur Oise :

17. Nogent sur Oise : ouverture de la nouvelle école primaire J. Baker. transfert de 3 classes maternelles de l'école maternelle P. Bert de Nogent sur Oise, ainsi que de 5 classes élémentaires et du dispositif ULIS de l'école élémentaire P. Bert à l'école J. Baker. L'école primaire J. Baker a une décharge de direction de 0.50 avec 3 classes maternelles, 5 classes élémentaires et une classe ULIS.

Circonscription de Noyon :

18. RPI-17 Beaurain Les Noyon/ Bussy/ Catigny/ Genvry/ Sermaize :

**La FNEC FP FORCE OUVRIERE a voté CONTRE la carte scolaire :
pas assez d'ouvertures de classes et effectifs trop chargés**

transformation d'un support maternelle en élémentaire à Genvry.

Circonscription de Pont Ste Maxence :

19. Pontpoint : fusion de l'école maternelle Massé et l'école élémentaire Chadufaux, l'école primaire Chadufaux-Massé a une décharge de direction à 0.33 avec 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires.
20. Ecole primaire de Monceaux : transformation d'un support élémentaire en maternelle.

Circonscription de Senlis :

21. Senlis : fusion de l'école primaire Séraphine Louis et l'école primaire St Péravi, l'école primaire Séraphine Louis-St Péravi a une décharge de direction de 0.5 avec 4 classes maternelles et 7 classes élémentaires.

Circonscription de St Just en Chaussée :

22. Breteuil : fusion des écoles maternelles la Cerisaie et le Chat Perché, l'école maternelle la Cerisaie a une décharge de direction de 0.33 avec 5 classes maternelles.

Le projet scolaire suivant est abandonné :

Circonscription de Beauvais nord :

23. Beauvais : fusion de l'école maternelle Eluard et de l'école élémentaire Bois Brûlet

A.S.H :

A

- Pont Sainte Maxence : ouverture d'une UEEA.
- CMPR Bois Larris - Lamorlaye : fermeture de l'établissement.

Questions diverses :

Pas de creation de poste ZIL / BD

MDPH :

3977 élèves sont notifiés dans notre département. Le Dasen se félicite d'un accompagnement couvert à + de 95 % par les AESH ! mutualisés !!!!
La FNEC revendique des accompagnements individuels.

RASED :

L'administration doit procéder à un appel à candidatures pour les postes vacants.

Pas de mise en place de brigade AESH !

Ruptures conventionnelles : 23 demandes et 10 accordées

Démissions : 16 demandes, toutes accordées

La FNEC FP FORCE OUVRIERE a voté CONTRE la carte scolaire :
pas assez d'ouvertures de classes et effectifs trop chargés

Temps partiels :

Elever un enfant de moins de trois ans : 170, de droit

création d'entreprises : 15,

Soins à membre de la famille : 23

BOE : 21. *

Pour convenance personnelle : 36 demandes, 18 accordées. **Faites un recours !**

Allègements de service : 24 demandes, 7 accordés.

Disponibilités :

Elever un enfant de moins de 3 ans : 33 ;

S'occuper d'un membre de la famille (ascendant, descendant) : 2 demandes, 1
accordée

Etudes : 2 demandes, 1 accordée

Convenance personnelle : 19 demandes, 4 accordées **Faites un recours !**

Séparation de conjoint : 58 accordées de droit

Création d'entreprise : 2 demandes, aucune accordée

Congés de formation professionnelle : 23 demandes, 16 accordées

Exeat : sur 121 demandes, seulement 22 sont accordés. **Inacceptable pour FO**

Ineat : toutes les demandes sont acceptées : 9

**La date de la CAPD pour les recours TP, dispos et CFP est prévue fin août,
septembre.**